

« Faisons
émerger
notre
solidarité ! »



COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

Rapport
annuel
2014-2015



Le taux de diplomation à 74 %

Le meilleur taux depuis 10 ans

Les finissantes et finissants en formation professionnelle ont grandement contribué à l'établissement de ce record. En effet, ils représentent 6 % des diplômés, soit trois fois plus que la moyenne québécoise.

Émergence d'un mouvement de solidarité pour l'éducation à l'Harricana dans le cadre de la mobilisation « Touche pas à ma région » !

Dans le cadre de la planification stratégique territoriale, l'éducation a été identifiée comme étant l'enjeu prioritaire dans la MRC d'Abitibi. Pour symboliser cette volonté commune, près de 600 personnes se sont rassemblées pour former une chaîne humaine autour du Carrefour du savoir Harricana, lors de la mobilisation « Touche pas à ma région » qui a eu lieu le 29 janvier 2015. Accompagné des présidents des instances territoriales solidaires, le préfet de la MRC d'Abitibi, a pris la parole lors de l'événement.



© Dany Germain

Une année politique et financière turbulente, mais la réussite des élèves est demeurée au cœur des décisions!



M. Yannick Roy (directeur général) et Mme Annie Quenneville (présidente).

L'année scolaire 2014-2015 a été marquée par la tenue des élections scolaires, suivies de l'annonce de leur abolition et de la fusion des commissions scolaires. Ajoutons à cela la poursuite des coupes budgétaires du gouvernement en éducation, dont plus de 800 000 \$ pour l'Harricana, ce qui représente un total de compressions successives et récurrentes de 1 500 000 \$ pour les 5 dernières années.

À la lecture de ce document, vous constaterez que, malgré les tumultes politiques et financiers, les directions et les employés ont fait émerger leur solidarité, afin de soutenir la mission d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre possible d'élèves. Dans l'ensemble, les résultats s'avèrent satisfaisants, bien que certains suscitent des questionnements et exigeront une analyse approfondie ainsi que de nouvelles façons de faire. Des pictogrammes de couleur présentent l'appréciation des résultats obtenus (voir la légende ci-dessous). L'information relative à la source des données présentées se trouve dans le tableau de bord, lequel peut être consulté sur le site Internet de la CSH.

À la suite des élections scolaires, le conseil des commissaires a tenu 18 séances, lesquelles ont porté principalement sur le nouveau projet de loi sur la gouvernance et sur les fusions des commissions scolaires. L'abolition de la démocratie scolaire demeurera un enjeu prioritaire pour l'année en cours. En plus des dossiers courants, les commissaires ont notamment adopté deux nouvelles politiques. D'abord, la commission scolaire s'est dotée d'une politique sur la civilité, laquelle favorise un environnement sain et sécuritaire, empreint de respect. Elle vise le maintien d'un bon climat de travail. Par ailleurs, la politique relative à l'utilisation exceptionnelle des mesures contraignantes précise la position de la CSH en ce qui a trait à l'utilisation judicieuse de ces mesures. Cette politique favorise le recours à des solutions de rechange. Finalement, les commissaires ont adopté l'actualisation de la politique sur les relations humaines et sociales, ainsi que les règles de régie interne et procédures du conseil des commissaires et du comité exécutif. Le principal projet de développement pédagogique de l'année a pour objectif l'ajout d'une école alternative à l'Harricana, projet qui devrait se concrétiser au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour des précisions au sujet du présent rapport annuel 2014-2015. Vous y trouverez en outre notre tableau de bord lié à notre convention de partenariat avec le ministère et à notre planification stratégique, ainsi que le tableau d'honneur des élèves et employés. Vous pouvez également y consulter les rapports annuels et les plans de réussite et de gestions de nos écoles et centres de formation professionnelle et de formation générale aux adultes.



LÉGENDE D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- **Satisfaction**
Cible atteinte ou résultat légèrement inférieur à la cible
- **Sous surveillance**
Résultat inférieur à la cible
- **Critique**
Résultat nettement inférieur à la cible

Rapport annuel 2014-2015 **Supervision** Yannick Roy, directeur général **Conception, collecte d'information et rédaction des textes** Johanne Godbout, secrétaire générale **Collaboration** Marie-Hélène Grondin, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires **Révision des textes** Céline Ricard, spécialiste en communication écrite **Conception graphique** Danaë Ouellet • communication marketing



Orientation 1 :

Favoriser la réussite éducative des élèves, des jeunes et des adultes pour les qualifier et les diplômer.

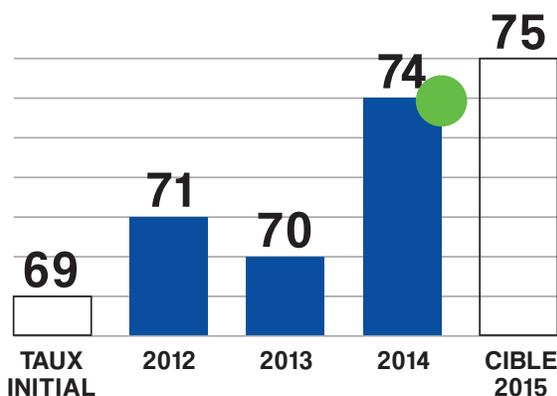
But 1

Le taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans est de 74 %, ce qui représente une hausse de 4 % comparativement à la dernière année. C'est un bon résultat si l'on considère que l'objectif était de 75 %. En outre, l'Harricana se positionne avantageusement par rapport à la moyenne régionale de 69 % et de celle du réseau public qui s'élève elle aussi à 74 %.

Objectif 1.1

Augmenter de 6 % le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans d'ici 2015.

Graphique 1 :
Évolution du taux pour l'objectif 1.1 sur trois ans



À poursuivre

- Partenariat avec les CPE en installation pour le dépistage précoce des enfants à risque.
- Mieux informer les élèves au sujet des choix d'orientation professionnelle.
- Analyse de l'organisation scolaire au secondaire, afin de mieux répondre aux besoins des élèves, tout en tenant compte de leurs capacités.

Finissantes et finissants de la polyvalente de la Forêt, juin 2015.



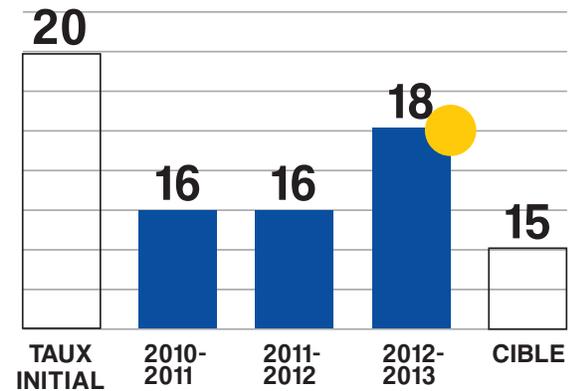
Finissantes et finissants de l'école secondaire Natagan, juin 2015.

Objectif 1.2

Diminuer de 5 % le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes d'ici 2015.



Graphique 2 :
Évolution du taux
pour l'objectif 1.2
sur trois ans



Le taux de sorties sans diplôme ni qualification s'élève présentement à 18 %, ce qui signifie que 43 élèves ont abandonné leurs études avant d'avoir obtenu leur diplôme ou leur attestation. Malheureusement, ce taux a augmenté au cours des deux dernières années, malgré les interventions et les mesures que nous avons déployées. C'est pourquoi nous procéderons à une étude approfondie, afin de cerner la problématique et de mieux soutenir les élèves dans leurs efforts pour obtenir un diplôme ou une qualification. En comparaison, la moyenne régionale est de 15 %, alors que le réseau public affiche également 18 %.

À poursuivre

- Accompagnement des élèves et de leurs parents pour faciliter la transition du primaire au secondaire dans le cas d'élève à risque, ainsi que du 1^{er} cycle au 2^e cycle du secondaire.
- Relance des décrocheurs en partenariat avec le Mouvement de la relève d'Amos-région pour leur offrir de l'accompagnement, notamment par l'exploration des programmes de formation professionnelle.
- Assurer le financement des projets favorisant la persévérance scolaire, soit les séjours culturels et historiques offerts par le Centre de formation Le Macadam.

À améliorer

- Partage des constats des indicateurs pour le dépistage des élèves à risque, afin d'intervenir plus adéquatement et d'ajuster nos plans d'action en fonction de leurs besoins.
- Développement d'une synergie entre le secteur jeune et la formation générale aux adultes.

Objectif 1.8

Augmenter de 7 % le taux de diplomation des adultes sur le territoire de la CSH d'ici 2015.



Tableau 1 : Taux de diplomation des adultes

2006	63 %
2011	71 %

Source : Statistique Canada Enquête nationale des ménages, 2011.



Finissantes et finissants du Centre de formation générale Le Macadam (formation générale aux adultes)



But 2 : Amélioration de la maîtrise de la langue française

Après quelques années d'expérimentation, nous constatons que les élèves de 6^e année et particulièrement ceux de 2^e et 5^e secondaire ont de la difficulté à atteindre l'indicateur fixé à 70 %. Cet indicateur doit être revu en fonction de l'objectif 1.5 sur la réussite finale, en tenant compte des bons résultats des finissants aux examens du ministère de l'Éducation. Nous constatons une bonne performance de nos élèves à partir du seuil de réussite du ministère fixé à 60 %.

Objectif 1.3 et 1.4

Augmenter de 5 % le nombre d'élèves qui atteignent 70 % et plus en lecture et en écriture d'ici 2015.

À poursuivre

- Partage avec les enseignants des résultats de l'analyse des épreuves de lecture et d'écriture effectuée par les conseillères pédagogiques, dans le but de mieux répondre aux besoins des élèves.
- Capsules de prévention en lecture et formation portant sur la conscience phonologique.
- Modélisation de la compréhension des questions et des réponses attendues.
- Diffusion de la liste orthographique pour le primaire par le ministère aux enseignantes de tous les cycles du primaire, ainsi que des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire.

À améliorer

- Changement de pratique et d'approche en matière d'écriture : expérimenter des activités de construction de notions et de concepts.
- Travailler l'orthographe à tous les niveaux.

Tableau 2 : Taux annuel d'élèves atteignant 70 % et plus en lecture et en écriture en 4^e et 6^e année et en 2^e et 5^e secondaire à leur dernier bulletin (à titre indicatif, ceux atteignant 60 % et plus)

	4 ^e année		6 ^e année		2 ^e secondaire		5 ^e secondaire	
	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture
TAUX INITIAL	68 %	60 %	67 %	71 %	59 %	55 %	48 %	-
70 % ET PLUS	72 %	65 %	58 %	61 %	60 %	51 %	42 %	63 %
CIBLE	73 %	65 %	72 %	76 %	64 %	60 %	53 %	-
60 % ET PLUS	91 %	88 %	82 %	86 %	85 %	82 %	77 %	88 %

Objectif 1.5

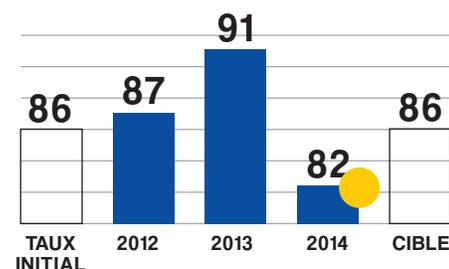
Maintenir à 85,6 % le taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture de juin en 5^e secondaire d'ici 2015.

Le taux de réussite en français des élèves du 5^e secondaire, volet écriture, a diminué pour s'établir à 82 %. Cependant, les élèves de la commission scolaire demeurent au-dessus des moyennes régionale (79 %) et provinciale (75 %). On remarque le même phénomène en ce qui concerne la moyenne des notes. Ils ont obtenu 71 % comparativement à la note de 68 % qui prévaut au niveau régional et dans le réseau public. Soulignons que, grâce à ce résultat, les élèves de l'Harricana se classent toujours parmi les meilleurs en français au Québec. Félicitons tous les enseignants pour leur généreuse contribution à cette belle réussite !

À poursuivre

- Analyse des besoins et offre de formation fondées sur les faits saillants du Ministère sur les épreuves obligatoires en écriture à la fin du 1^{er} cycle.
- Formation visant à surmonter les difficultés orthographiques des élèves par un arrimage entre le 3^e cycle du primaire vers le 1^{er} cycle et le 2^e cycle du secondaire.

Graphique 3 :
Évolution de
l'objectif 1.5 sur
trois ans



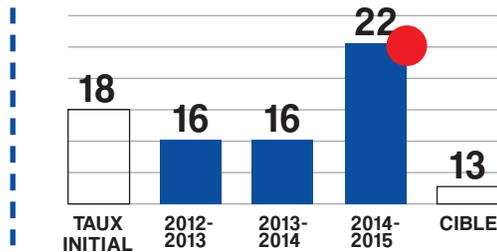
But 3 : Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes cibles, dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDA)

Ce résultat provisoire suscite beaucoup de questionnement, puisque cette augmentation met fin à un cycle de 3 ans, durant lequel le taux a diminué de façon constante. Les directions d'école, en collaboration avec les professionnels des services éducatifs et complémentaires du Service de l'enseignement, ainsi que des enseignantes et enseignants, examineront ces résultats et les moyens déployés pour mieux répondre aux besoins des élèves. Une attention particulière sera accordée au respect du régime pédagogique et à la notion de différenciation.

Objectif 1.6

Diminuer de 5 % la proportion des élèves qui entrent au secondaire à l'âge de 13 ans d'ici 2015

Graphique 4 :
Évolution de
l'objectif 1.6
sur trois ans



À poursuivre

- Appui aux parents pour les enfants avec des difficultés dépistés dans le cadre du programme Passe-Partout, avec la remise d'outils d'accompagnement et la tenue du camp d'été.
- Analyse approfondie des causes et des moyens déployés qui ont généré ce résultat.
- Analyse de l'organisation scolaire dans son ensemble.

But 4 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

En 2014, 110 nouveaux élèves de moins de 20 ans se sont inscrits à temps plein en formation professionnelle, ce qui correspond à 80 % de plus que l'objectif fixé. Les efforts de l'équipe du Centre de formation Harricana pour valoriser la formation professionnelle auprès des élèves et de leurs parents portent indéniablement des fruits.

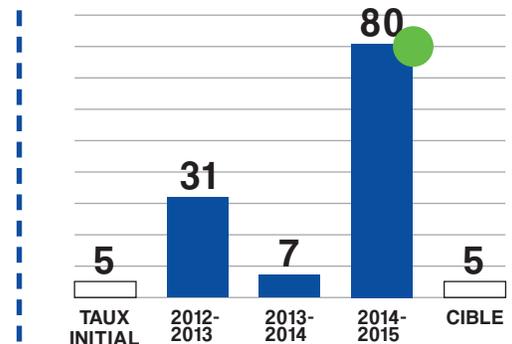
Objectif 1.7

Augmenter de 5 % le nombre d'élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits en formation professionnelle d'ici 2015

Tableau 3 : Nombre de nouveaux inscrits

TAUX INITIAL	61
2011-2012	80
2012-2013	65
2013-2014	110
CIBLE	64

Graphique 5 :
Évolution de
l'objectif 1.7 sur
trois ans



Élève d'un jour



À poursuivre

- L'ensemble des activités de recrutement personnalisées et les campagnes publicitaires.
- La collaboration entre le secteur des jeunes et la formation professionnelle, dans un souci d'accompagner les élèves désirant poursuivre leurs études à ce niveau.
- L'accès à une résidence gratuite pour les étudiants non-résidents d'Amos.



Orientation 2 :

Former des citoyens autonomes et responsables.

But 5 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif 2.1

D'ici 2015, toutes les écoles et tous les centres de la CSH auront intégré à leur plan de réussite une stratégie locale pour prévenir et traiter la violence.

Taux initial : 25 %

Objectif atteint en 2013 : 100 %



Plaintes sur l'intimidation et la violence

Diminution significative du nombre d'événements signalés en 3 ans

Le nombre d'événements signalés annuellement a diminué de 70 % en trois ans. Cette réduction est attribuable aux efforts investis pour démystifier l'intimidation et la différencier du conflit, ainsi qu'aux diverses actions entreprises par les établissements d'enseignement, dans le cadre des stratégies locales pour prévenir et gérer la violence.



Voici le rapport sommaire des événements de violence ou d'intimidation ayant fait l'objet d'une plainte et ayant été portés à l'attention du directeur général par les directeurs d'école, ainsi que des mesures d'intervention mises en place pour y remédier, pour chacune des écoles de la CSH.

École	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION <small>des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève</small>
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	
Christ-Roi / Youville									0 %
Polyvalente de la Forêt									0 %

Légende

Nombre d'événements déclarés	Fréquence
Aucun	
Moins de 10 %	Rarement
10 % et plus, mais moins de 20 %	Parfois
20 % et plus, mais moins de 50 %	Assez souvent
50 % et plus, mais moins de 75 %	Souvent
75 % et plus	Très souvent

Il y a eu cinq événements ou moins d'intimidation ou de violence dans l'ensemble des écoles, sauf les deux figurant au tableau ci-dessus. Étant donné ce petit nombre, les indicateurs de fréquence ne sont pas significatifs.

Interventions au quotidien

En 2014-2015, les grandes catégories d'actions réalisées et mentionnées dans le rapport annuel des écoles sont les suivantes :

- Maintien du soutien additionnel offert par les techniciennes en éducation spécialisée (TES) pour gérer les conflits et apprendre des stratégies de résolution de problème.
- Intervention de groupe en matière de sensibilisation et suivis individuels personnalisés effectués par les TES auprès des victimes comme des agresseurs.
- Utilisation de la technique de résolution de conflit et de la technique des intérêts communs.
- Ajout et formation de surveillantes et surveillants d'élèves.

Processus de gestion des cas de violence et d'intimidation.



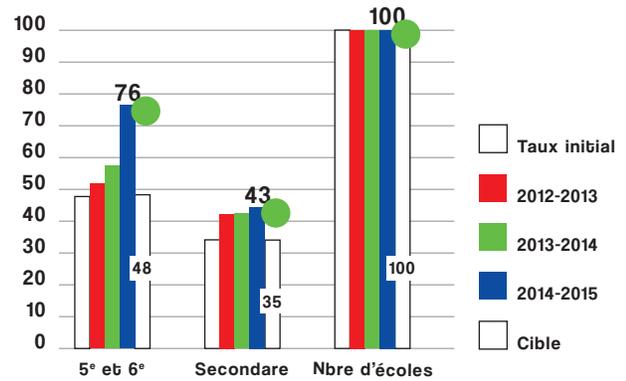
Objectif 2.2

Maintenir le niveau actuel des activités axées sur la santé et le bien-être de nos élèves, jeunes et adultes, dans chaque établissement.

L'offre en matière d'activités parascolaires permet aux élèves de 5^e et 6^e années d'accéder aux mini-ligues sportives, aux Ingénieurs et à l'Harmonie Harricana primaire. Les élèves du secondaire peuvent choisir l'une des neuf disciplines sportives offertes par le Mouvement Kodiak, ainsi que participer aux Génies en herbe et à l'Harmonie Harricana. Pour l'année scolaire 2014-2015, l'augmentation du taux de participation aux activités sportives est principalement attribuable au grand nombre d'élèves du primaire qui se sont inscrits aux activités offertes par l'Harmonie Harricana.



Une prestation des élèves de l'Harmonie Harricana primaire lors de la 29^e édition de la Semaine des arts à la CSH



Graphique 6 : Évolution de l'objectif 2.2 sur 3 ans : Pourcentage des élèves de 5^e et 6^e année et de ceux du secondaire qui pratiquent des activités parascolaires offertes à la CSH, et pourcentage d'écoles qui rendent accessible l'offre d'activités

Orientation 3 :

Favoriser le recrutement, la rétention, la formation continue et l'assiduité au travail du personnel.

Développement professionnel

Pour l'année 2014-2015, le Service des ressources humaines a offert 3752 heures de perfectionnement et de formation continue aux membres du personnel.

Réduire de 1,32 % le taux d'absentéisme avec assurance salaire du personnel, pour atteindre la moyenne des commissions scolaires de taille comparable d'ici 2015

Au cours des quatre dernières années, le taux d'absentéisme avec assurance salaire du personnel s'est maintenu sous la moyenne des commissions scolaires de taille comparable, soit 2,74 % par rapport à 3,13 %. Pour l'année 2014-2015, comme la moyenne initiale était de 4,62 %, la diminution correspond à 1,88 %.

Le Centre de formation Harricana, lauréat national des Grands Prix SST, dans la catégorie Éducation à la prévention, pour sa procédure de cadenassage simplifiée



De gauche à droite : M. Réjean Perron (mécanicien), M. David Simard (directeur adjoint du CFH), M. Réjean Doyon (magasinier au CFH) et M. Ignace Speybrock (coordonnateur du Service des ressources matérielles à la CSH).



Orientation 4 :

Mobiliser l'ensemble des partenaires pour qu'ils contribuent à la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes, et à la mise en valeur de la formation continue.

Les Rendez-vous RAP célèbrent leur 10^e anniversaire

Depuis 10 ans, les Rendez-vous RAP offrent trois conférences annuelles gratuites aux parents pour les outiller afin qu'ils soient en mesure de mieux soutenir leurs enfants et adolescents dans leur parcours scolaire. Les conférences présentées en 2014-2015 ont suscité l'intérêt de plus de 200 parents.



Conférence de Manon Jean présentant des stratégies simples et concrètes pour aider les enfants et les adolescents à mieux gérer leur stress et leurs émotions.



Le pouvoir de prévention des parents, auprès des garçons comme des filles, présenté par la D^{re} Nadia Gagnier, psychologue.



Ressentir les effets de l'intimidation du point de vue d'un parent, d'un enseignant, d'une victime, d'un agresseur et d'un témoin, afin de trouver des solutions adaptées à chacun. Conférencier : Alain Pelletier

La CCICA remet son 1^{er} prix Élite de la persévérance

En 2011, la CSH a voulu mobiliser la communauté d'affaires pour l'inciter à soutenir la persévérance et la réussite scolaire, en lui proposant d'ajouter la catégorie Élite de la persévérance, aux prix décernés par la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi (CCICA). C'est dans le cadre du Gala des élites de mai 2015 que le tout nouveau prix Élite a été remis à Eaux Vives Waters (Eska). C'est l'opérateur Jacquelin Roy, étudiant au baccalauréat en enseignement, qui a soumis la candidature de son employeur.



Sur la photo : MM. Gilles Frigon (commanditaire), Ugo Banville (directeur des opérations chez Eska), Jacquelin Roy, l'étudiant qui a soumis la candidature de son employeur, Eaux Vives Waters (Eska) et madame Annie Quenneville (présidente de la CSH).

Les campagnes de sensibilisation de la Table 16-24+ pour la persévérance scolaire

Les actions de la table de concertation 16 - 24 + pour valoriser l'éducation dans la communauté et encourager ses membres à soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative se sont poursuivies dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Une nouveauté cette année : la campagne Zone d'examens qui s'est déroulée d'avril à juin pour les élèves et les étudiants.



Les élèves de l'école Tétreault de La Motte ont souligné la journée en vert pour la persévérance scolaire!



Respect des orientations budgétaires et investissement dans les services à l'élève

Pour l'exercice financier 2014-2015, la Commission scolaire Harricana inscrit des dépenses de fonctionnement de 55 535 742 \$ et termine avec un léger surplus de 113 538 \$ représentant 0,2 % de ses revenus. Le suivi budgétaire rigoureux effectué par les gestionnaires a permis d'accorder 230 000 \$ de plus que prévu aux services à l'élève. Soulignons que le surplus accumulé disponible se chiffre à 1 478 314 \$.

Les services prioritaires aux élèves

Plus précisément, 150 000 \$ de plus que prévu ont été alloués aux services à l'élève. Par ailleurs, une somme additionnelle de 80 000 \$ a été accordée aux services destinés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, en plus du montant initialement prévu au budget.

Raisons expliquant ces bons résultats

D'abord, mentionnons que le surplus de l'exercice provient principalement du Centre de formation Harricana avec un résultat net de 252 043 \$. De plus, pour une 4^e année consécutive, mentionnons la diminution du taux d'absence longue durée des employés, ce qui représente une économie de plus de 146 000 \$.

Répartition des dépenses par activités

Notons que 65 % des dépenses sont liées à l'enseignement et au soutien à l'enseignement. Les services d'appoint représentent 12 % des dépenses, tandis que celles relatives aux biens meubles et immeubles représentent 14 % (incluant l'amortissement à 5 %). Par ailleurs, les activités administratives comptent seulement pour 6 % des dépenses totales. Les 3 % restants concernent les dépenses connexes, soit le financement et les prêts de service.

Surplus accumulé réel

Le surplus accumulé disponible s'élève à 1 478 314 \$. Mentionnons que le surplus total de 4 740 186 \$ comprend la valeur comptable nette des terrains, soit 1 237 145 \$, ainsi qu'une provision de 2 024 726 \$ pour les avantages sociaux.

Tableau 5 :
Résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2015

REVENUS

Taxe scolaire	5 013 162
Subventions de fonctionnement	46 234 402
Autres subventions et contributions	226 845
Revenus visant à financer un cours et scolarité	1 167 693
Autres revenus	2 488 820
TOTAL DES REVENUS	<u>55 130 921</u>

DÉPENSES

Enseignement et formation	24 088 322
Soutien à l'enseignement et à la formation	12 061 223
Services d'appoint	6 762 808
Activités administratives	3 219 755
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 446 834
Activités connexes	2 036 245
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	497
Variation de la provision pour avantages sociaux	(79 942)
TOTAL DES DÉPENSES	<u>55 535 742</u>
SURPLUS AVANT VARIATION DE LA SUBVENTION DE FINANCEMENT	(404 821)
Variation de la subvention de financement	518 359
SURPLUS DE L'EXERCICE	<u>113 538</u>

Surplus accumulés au 30 juin 2015

Surplus accumulés au 30 juin 2014	4 626 649
Surplus de l'exercice	113 538
Surplus accumulés au 30 juin 2015	<u>4 740 186</u>
Écoles et centres de formation	2 817 750
Activités centralisées	1 926 349
Comptabilité gouvernementale	(3 913)
Surplus accumulés au 30 juin 2015	<u>4 740 186</u>



Des établissements sains, attrayants et sécuritaires

Le Service des ressources matérielles assure le maintien et la qualité des 26 bâtiments de la CSH.

Tableau 6 : Liste des travaux majeurs réalisés par le Service des ressources matérielles en 2014-2015

Remplacement de la fenestration de l'école Saint-Viateur	965 000 \$
Remplacement des portes et de la fenestration de l'école secondaire Natagan	600 000 \$
Réfection du drainage pluvial de l'école secondaire La Calypso et du Carrefour du savoir Harricana	460 000 \$
Réfection de l'ascenseur de la résidence Le Faisceau	260 000 \$
Réfection de la toiture du pavillon de la Santé du Centre de formation Harricana	240 000 \$
Branchement d'aqueduc au Carrefour du savoir Harricana	120 000 \$
Aménagement du sentier multifonctionnel de la polyvalente de la Forêt	101 000 \$
Réfection de la toiture de l'école Saint-Joseph	90 000 \$
Réfection de la toiture du pavillon de la Foresterie du Centre de formation Harricana	75 000 \$
Réfection de la toiture de l'école Saint-Dominique-du-Rosaire	60 000 \$
Total des travaux majeurs	2 911 000 \$

Rapport du responsable de l'examen des plaintes à la CSH

Cette année, la responsable de l'examen des plaintes à la CSH, madame Marie-Hélène Grondin, a reçu cinq plaintes. Dans tous les cas, des suivis ont été effectués auprès de la direction d'établissement concernée. Plus spécifiquement, trois des cinq plaintes formulées portaient sur les services de la formation professionnelle, une autre sur le service des transports et la dernière, sur le respect du code de vie d'une école. Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève. Nous en concluons que les interventions réalisées ont donné satisfaction aux plaignants.

Rapport d'activités du protecteur de l'élève

Pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, la protectrice de l'élève n'a traité aucune plainte officielle.

Rapport du comité d'examen

Pour l'année scolaire 2014-2015, aucune plainte n'a été portée à l'attention du comité d'éthique et de déontologie.

csharricana.qc.ca



Organigramme sur la procédure
d'examen des plaintes
Règlement sur la procédure
d'examen des plaintes

Reddition de compte concernant la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Tableau 7 : Cumulatifs illustrant la somme du nombre d'heures travaillées, supplémentaires et rémunérées, ainsi que du nombre d'employés, par catégorie d'emploi, pour la période ciblée au 31 mars.

	JANVIER À MARS 2014				JANVIER À MARS 2015			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	16 462	0	16 462	41	16 428	0	16 428	39
Personnel professionnel	15 689	0	15 689	39	14 966	0	14 966	38
Personnel enseignant	129 270	280	129 550	454	125 186	550	125 736	441
Personnel de bureau, technicien et assimilé	70 480	102	70 582	300	66 646	57	66 703	292
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	9 176	260	9 436	24	8 112	239	8 351	22
Personnel infirmier, agents de la paix, étudiants et stagiaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	241 077	642	241 719	858	231 338	845	232 184	832

Le conseil des commissaires

Depuis les élections scolaires du 2 novembre 2014, le conseil des commissaires de la CSH est composé d'une présidence élue au suffrage universel, de huit commissaires et de trois commissaires représentant les parents.



Devant : Mesdames **Isabelle Rouillard** (Circonscription 4, Saint-Marc-de Fiquery, Landrienne, La Corne), **Annie Quenneville** (présidente), **Lyne Brousseau** (Circonscription 5, Saint-Mathieu et La Motte) et **Jeanne Grenier** (Circonscription 3, La Morandière, Rochebaucourt, Champneuf, Barraute, La Corne (Lac Legendre) et Lac-Despinassy) **2^e rangée :** Messieurs **Joël Turcotte** (Circonscription 6, Amos-Ouest), **Stéphane Saulter** (commissaire parent du primaire), **Jeannot Létourneau** (commissaire parent EHDAA), **Éric Pomerleau** (Circonscription 7, Amos-Centre) et **Denis Coutu** (Circonscription 2, Berry, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Dominique-du-Rosaire, Lac-Chicobi (est de Berry). **Derrière :** Messieurs **Yannick Roy** (directeur général), **Carl Périgny** (Circonscription 1, Sainte-Gertrude-Manneville, Trécesson, Launay, Preissac, Lac-Chicobi (Guyenne), **Marc Désilets** (Circonscription 8, Amos-Est) et **Gérald Cregheur** (commissaire parent du secondaire).

Portrait de la Commission scolaire Harricana

La CSH dessert 20 municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté d'Abitibi, laquelle couvre plus de 7 948 km². Située dans la ville d'Amos, la plus importante agglomération du territoire, la CSH répartit équitablement les ressources au sein d'un réseau de 26 immeubles. Elle compte 20 écoles primaires, dont 13 en milieu rural et 3 écoles secondaires, dont une en milieu rural. Enfin, elle compte un centre d'éducation aux adultes, un centre de formation professionnelle, un service aux entreprises et une résidence. Elle emploie environ 850 personnes qui oeuvrent à faire émerger le potentiel de tous les élèves. Pour l'année scolaire 2014-2015, la clientèle scolaire était composée de 3 375 élèves dans le secteur des jeunes, de 143 élèves en équivalence temps plein en formation générale aux adultes et de 554 élèves en formation professionnelle.